

## École élémentaire

### Recommandations pour la mise en œuvre des programmes

NOR : MENE1414153C

circulaire n° 2014-081 du 18-6-2014

MENESR - DGESCO MAF1

---

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ; aux professeures et professeurs

---

Les observations faites lors de la consultation nationale menée à l'automne 2013 sur les programmes de l'école primaire de 2008 doivent être prises en compte. La présente circulaire a pour objectif d'apporter un certain nombre d'indications pour la mise en œuvre des programmes de l'école élémentaire, en attendant leur renouvellement à compter de la rentrée scolaire 2016.

Les recommandations proposées ci-après constituent des indications générales ou portent sur des domaines précis qui ne se substituent pas aux programmes en cours, mais peuvent en éclairer la mise en œuvre en dégagant des priorités, en précisant des interprétations, en distinguant, lorsque c'est nécessaire, entre ce qui n'est qu'abordé et ce qui est traité de façon plus approfondie, entre ce qui est esquissé à un niveau donné et ce qui peut être repris par la suite. Les domaines d'enseignement ou les points du programme qui n'appellent pas de commentaires particuliers ne sont pas mentionnés. Les indications qui suivent se réfèrent aux programmes de 2008 et donc à la définition actuelle des cycles. Les horaires de l'école élémentaire ne sont pas modifiés.

Les enseignants ménagent autant que possible des situations de transversalité qui permettent notamment des retours réguliers sur les apprentissages du français et des mathématiques : tous les domaines d'apprentissage donnent lieu à des exercices écrits et oraux réguliers. **Cette transversalité donne plus de sens aux apprentissages en créant du lien entre les différents domaines. Accorder de l'importance au sens des apprentissages, c'est revenir sur l'opposition classique entre sens et automatisation : il ne s'agit pas de les opposer, mais de les construire simultanément. La construction du sens est indispensable à l'élaboration de savoirs solides que l'élève, acteur de ses apprentissages, pourra réinvestir.** L'automatisation de certaines procédures est le moyen de libérer des ressources cognitives pour que l'élève puisse accéder à des opérations plus élaborées et à la compréhension.

L'éducation à la santé et à la sécurité ainsi que l'éducation à l'environnement et au développement durable, sont mises en œuvre dans le cadre des enseignements et ne doivent pas constituer des domaines s'ajoutant aux contenus des programmes. Ainsi, la formation préparant à l'attestation de première éducation à la route s'inscrit dans les domaines de l'instruction civique et morale et de l'éducation physique et sportive. De même, la formation « apprendre à porter secours » engage des connaissances et des compétences, en lien avec l'instruction civique et morale et les sciences et peut être menée avec l'appui des personnels de santé de l'éducation nationale ou d'organismes habilités.

L'enseignement d'histoire des arts, pluridisciplinaire et transversal, s'appuie sur l'ensemble des domaines d'apprentissage. Il vise à susciter la curiosité de l'élève et à stimuler sa créativité, en lien avec une rencontre sensible des œuvres.

Les objectifs d'enseignement de l'école élémentaire s'inscrivent dans la continuité des apprentissages engagés à l'école maternelle.

## Français

### Cycle des apprentissages fondamentaux (CP/CE1)

La construction du sens et l'automatisation constituent deux dimensions nécessaires à la maîtrise de la langue. La maîtrise du fonctionnement du code phonographique, qui va des phonèmes vers les graphèmes et réciproquement, constitue un enjeu essentiel de l'apprentissage du français au cycle 2. Cependant, l'apprentissage de la lecture nécessite aussi de comprendre des textes narratifs ou documentaires, de produire

des inférences, d'interpréter et d'apprécier les informations contenues dans un texte. Cet apprentissage est conduit en écriture et en lecture de façon simultanée et complémentaire.

Déjà très présente en maternelle, l'attention portée à la qualité du **langage oral** et des échanges verbaux se poursuit car elle contribue à une meilleure maîtrise de la langue orale et favorise celle de l'écrit. Au cycle 2, il est essentiel que les élèves s'expriment de façon structurée et cohérente, dans une langue orale adaptée : l'enseignant incite les élèves à s'exprimer et à justifier leur point de vue tout en s'assurant de leur compréhension dans toutes les situations d'apprentissage.

La pratique de l'écriture cursive quotidienne est nécessaire. Les élèves apprennent à rédiger des textes courts. L'usage des outils numériques est progressivement développé pour lire, écrire, s'informer, communiquer et valoriser les productions (espace numérique de travail, site ou blog d'école par exemple).

Afin de préparer les élèves à une réflexion sur la langue, en grammaire, l'étude des propriétés définissant certaines classes de mots (nom, verbe, adjectif, déterminant) est d'abord au service de la maîtrise de l'écriture et de l'orthographe. Elle s'effectue essentiellement à l'aide de manipulations et de transformations, sans objectif de systématisation.

La première approche des formes verbales vise à faire repérer les ressemblances entre les marques liées au temps ou au sujet. Des situations orales d'entraînement permettent d'en approcher les mécanismes de construction et d'en faire apparaître les régularités.

Les élèves commencent à mémoriser de façon systématique les verbes « être » et « avoir » au présent et à l'imparfait.

L'apprentissage de l'orthographe grammaticale peut s'appuyer sur le repérage de graphèmes qui ne codent pas du son afin d'initier simplement les élèves au fonctionnement d'une grammaire écrite dont les marques ne s'entendent pas toujours à l'oral. L'analyse des marques du pluriel s'appuie sur le repérage de régularités, elle porte tout d'abord sur les formes en -s pour le nom et l'adjectif et sur le repérage du -nt pour la marque du pluriel des verbes, sans nécessairement distinguer les trois groupes de verbes.

### **Cycle des approfondissements (CE2, CM1, CM2)**

Les programmes indiquent les priorités en matière d'apprentissage du langage oral, de la lecture et de l'écriture. En ce qui concerne l'étude de la langue française, on peut apporter les précisions suivantes :

#### **Vocabulaire**

Au cycle 3, l'entrée dans les disciplines contribue à l'enrichissement du vocabulaire. Les notions lexicales de base (synonymie, antonymie, polysémie, regroupement de mots sous des termes génériques, formation des mots) sont découvertes et organisées en contexte.

#### **Grammaire et orthographe**

La priorité est de consolider les notions introduites au CE1 et en particulier la reconnaissance du verbe.

De manière plus générale, l'accent est mis sur les notions utiles en orthographe : l'accord en genre et en nombre dans le groupe nominal, l'accord du verbe avec son sujet. L'enseignant retient en priorité dans les classes de mots celles qui subissent des variations morphologiques, notamment celles qui concernent le groupe nominal (nom, déterminant, adjectif).

En ce qui concerne les fonctions, l'accent est mis sur la fonction sujet de manière à consolider l'accord du verbe.

L'attribut du sujet est abordé du point de vue de l'orthographe pour assurer l'accord de l'adjectif avec le sujet du verbe « être ». L'accord du participe passé employé avec « être » est rapproché de celui de l'attribut.

En ce qui concerne la conjugaison et la morphologie verbale, l'appui sur les régularités doit être privilégié, en distinguant les marques liées au sujet et les marques liées au temps.

Présent, passé composé, imparfait et futur sont prioritaires dans les acquisitions orthographiques. Les autres temps au programme sont abordés en contexte, en fonction des textes lus ou des besoins d'écriture. Le passé simple est à structurer avant tout aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel.

Les marques du féminin et du pluriel sont étudiées prioritairement dans leurs formes régulières.

**Les programmes mentionnent les homophones grammaticaux ; pour autant, il ne s'agit pas de provoquer des rapprochements artificiels ni de proposer des exercices systématiques.** Il s'agit de repérer et d'utiliser les formes écrites en contexte.

L'orthographe lexicale est travaillée en lien avec le vocabulaire (formation des mots).

## **Mathématiques**

### **Cycle des apprentissages fondamentaux (CP/CE1)**

La construction du sens, l'automatisation et la mobilisation des savoirs sont particulièrement complémentaires en mathématiques. Comprendre les différentes opérations est indispensable à l'élaboration de savoirs solides que l'élève peut alors réinvestir. En parallèle, l'automatisation de la connaissance de « faits numériques » augmente considérablement les capacités de « calcul intelligent », où l'élève comprend ce qu'il fait et pourquoi il le fait.

**La résolution de problèmes permet de donner du sens aux apprentissages et de conforter les compétences dans chacun des domaines mathématiques.**

### **Nombres et calcul**

La connaissance des nombres et le calcul sont les objectifs prioritaires du CP et du CE1. Cette connaissance du nombre, surtout centrée en maternelle sur des activités de manipulation permettant de dénombrer des collections, doit aboutir en fin de cycle 2 à une connaissance et une utilisation des principes de la numération de position notamment travaillée au moyen de techniques de composition/décomposition des nombres. Cet apprentissage se réalise au travers d'activités permettant aux élèves de s'appuyer sur des représentations (boulier, abaques, supports graphiques...).

Dans cette perspective, la mise en œuvre de techniques opératoires permet de se familiariser avec la numération de position et de l'utiliser. De ce fait, les techniques opératoires de l'addition, de la soustraction et de la multiplication constituent des activités au cours desquelles les élèves mobilisent leurs connaissances du nombre pour les réaliser.

Le calcul mental constitue aussi une activité fondamentale au service de la connaissance du nombre : les élèves élaborent des stratégies mobilisant leurs connaissances des nombres en général et les principes de la numération de position en particulier, par exemple pour le calcul de sommes et de différences, en procédant par décompositions et groupements.

Les élèves de cycle 2 doivent connaître les nombres jusqu'à 1000 à la fin du CE1. Cette préconisation est adaptée aux compétences des élèves de cycle 2. Cependant, les particularités de la langue française engendrant certaines difficultés entre 69 et 100, il convient d'être particulièrement attentif à la correspondance entre la forme écrite et orale des nombres.

La division n'est pas envisagée en tant que technique opératoire. Elle est abordée au travers de problèmes de quotition et de partition. La division par 2 permet de mettre en relation « double » et « moitié » et d'automatiser la connaissance de certains résultats.

### **Géométrie**

Les situations proposées tiennent compte des savoirs et savoir-faire des élèves de cycle 2. L'utilisation de gabarits semble particulièrement adaptée au cycle 2. Ils sont utilisés par les élèves pour repérer ou tracer un angle droit, leur donnant ainsi l'occasion d'utiliser un outil de validation de leur observation.

Dans tous les cas, les différents apprentissages réalisés dans ce domaine doivent permettre aux élèves un travail systématique sur le langage et la structuration de l'espace.

### **Grandeurs et mesures**

Ce domaine d'apprentissage étant très souvent à l'origine de difficultés chez certains élèves, l'enseignant prend appui sur toutes les phases de manipulation (dont les comparaisons directes et indirectes) qui permettent de faire comprendre la notion de grandeur avant de faire appel à la mesure.

### **Organisation et gestion de données**

Il est important, dans ce domaine, de mettre en relation l'utilisation des tableaux ou des graphiques avec des problèmes de la vie courante. Les situations dans lesquelles le tableau ou le graphique constitue une plus-value pour comprendre la situation sont privilégiées.

### **Cycle des approfondissements (CE2, CM1, CM2)**

**La résolution de problèmes joue un rôle essentiel dans l'activité mathématique. Elle est présente dans tous les domaines et s'exerce à tous les stades des apprentissages.**

## **Nombres et calcul**

Les relations entre les nombres d'usage courant (entre 5, 10, 15, 20, 25, 50, 100, entre 15, 30 et 60) sont travaillées en calcul mental. Ce travail débute en CE2 et se poursuit en CM1 avec la reconnaissance des multiples pour les nombres d'usage courant : 5, 10, 15, 20, 25, 50. La notion de multiple est travaillée au collège.

L'étude de la partie décimale des nombres décimaux se limite au 1/1 000e ; la notion de valeur approchée est étudiée au collège. Au cycle 3, la lecture d'une valeur approchée d'un nombre est effectuée à partir d'un encadrement, par exemple :  $10 < 10,2 < 11$  ; 10 est donc une valeur approchée de 10,2 à l'unité.

Les divisions décimales proposées aux élèves se limitent à des divisions ayant des résultats exacts. Les cas de quotient non entier sont abordés uniquement dans des situations très simples pour lesquelles le diviseur a un seul chiffre et le quotient exact une seule décimale (11 : 2, et non 11 : 4 ou 72 : 16).

## **Géométrie**

Dans le plan :

La construction de la hauteur d'un triangle et la reproduction d'un triangle sont simplement abordées en CM2 ; elles sont étudiées au collège.

Dans l'espace :

Le travail sur des patrons de solides se limite à la classe de CM2 et consiste à associer un patron au solide correspondant ou à compléter des patrons de cube ou de pavé droit.

## **Grandeurs et mesures**

L'ensemble des formules de périmètre, d'aire et de volume est étudié au collège. À l'école élémentaire, il est surtout important :

- de consolider la notion de périmètre des polygones par le calcul pas à pas (en ajoutant au fur et à mesure chacune des longueurs), en faisant pour le carré et le rectangle le lien avec les formules ;
- d'approcher la notion d'aire à partir de manipulations (pavages...) ; les formules d'aire du carré et du rectangle pourront aisément se déduire d'une activité de pavage par des carrés ; le calcul d'une aire se limite au CM2 à celle d'un carré ou d'un rectangle ;
- d'approcher la notion de volume par des manipulations.

La comparaison des angles d'une figure en utilisant un gabarit est amorcée au CM1 et approfondie au CM2.

La reproduction d'un angle donné est faite au collège.

## **Organisation et gestion de données**

En CM1, l'usage des propriétés de linéarité est privilégié, que les données soient présentées en tableau ou pas. Dans ce dernier cas, les élèves ont à construire eux-mêmes le tableau ou bien à utiliser les propriétés de linéarité directement :

- propriété additive de la linéarité : par exemple, « le prix de 5 baguettes de pain correspond à la somme du prix de 2 baguettes et du prix de 3 baguettes » ;
- propriété multiplicative de la linéarité : par exemple, « le prix de 6 baguettes de pain correspond au double du prix de 3 baguettes ».

En CM2, des situations faisant appel aux notions de pourcentages, d'échelles et de vitesses moyennes peuvent être rencontrées ; toutefois, l'étude explicite de ces notions est faite au collège.

## **Sciences expérimentales et technologie**

### **Cycle des approfondissements - CE2, CM1, CM2**

#### **Le ciel et la Terre**

« Le mouvement de la Terre (et des planètes) autour du Soleil » et « le mouvement de la Lune autour de la Terre » sont découverts. Pour la partie « Volcans et séismes », une étude des phénomènes, en lien avec des événements naturels marquants, est recommandée.

#### **La matière**

Les déchets, les pollutions de l'air et l'utilisation de l'eau sont traités dans le cadre de l'éducation au développement durable pour comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Au cours du cycle, les enseignants programment ces thématiques qu'ils peuvent traiter sous la forme d'un projet pluridisciplinaire.

## **L'énergie**

Les différentes thématiques portant sur l'énergie sont abordées progressivement au cours du cycle, en s'autorisant des retours sur les points étudiés afin de réactiver les connaissances, en lien avec les objets techniques, la géographie ou l'éducation à l'environnement et au développement durable. L'étude des modes de production et de transformation d'énergie s'appuie autant que possible sur les observations à proximité de l'école.

## **Le vivant**

Les stades ou les conditions de développement des végétaux et des animaux sont abordés au travers d'exemples en fonction du projet développé. Cette étude peut être engagée à partir d'une approche des êtres vivants appréhendés dans leur environnement. L'adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu ou à l'évolution d'un environnement géré par l'Homme peut être abordée en prenant appui sur les ressources locales.

L'éducation à la santé est abordée dans le cadre de l'étude des grandes fonctions du corps humain.

## **Les objets techniques**

L'étude de la partie « Leviers, balances et équilibre » s'appuie sur des manipulations et des modélisations dans le cadre de la démarche d'investigation. Le principe du levier est étudié au collège. La partie « Les règles de sécurité et les dangers de l'électricité » est à aborder de façon concomitante avec les notions liées à l'électricité.

Les connaissances et les compétences doivent être acquises dans le cadre d'une démarche d'investigation qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour le progrès scientifique et technique. Il n'est pas exigé pour autant que chacune des étapes de la démarche d'investigation soit systématiquement abordée lors de l'étude de chaque thème du programme. Le lexique fourni dans les progressions n'est donné qu'à titre informatif, il constitue un repère pour les enseignants qui habituent peu à peu les élèves à la précision du vocabulaire scientifique que ces derniers peuvent ensuite réinvestir dans la production d'écrits de divers types.

## **Culture humaniste**

### **Cycle des approfondissements - CE2, CM1, CM2**

#### **Histoire**

L'ensemble du programme constitue une première approche des différentes périodes de l'histoire qui sont approfondies au collège. L'étude des questions s'effectue dans l'ordre chronologique, par l'usage du récit et l'observation de quelques documents appropriés à l'âge et aux capacités des élèves, pour un premier travail de compréhension et de lecture. Pour chaque période, l'enseignant choisit les repères (personnages ou événements représentatifs) qui paraissent les plus pertinents. Le CM2 doit faire une large place à l'époque contemporaine.

#### **La Préhistoire**

L'étude est centrée sur les premières traces de vie et d'activité humaine, notamment artistiques. L'élève est confronté à une approche du temps très long qui permet de placer les premiers repères de la chronologie humaine.

#### **L'Antiquité**

Pour les élèves, l'important est de :

- connaître les principales caractéristiques de la civilisation gauloise ;
- décrire la conquête de la Gaule à partir de l'exemple d'Alésia ;
- comprendre qu'une nouvelle civilisation se développe par la romanisation ;
- connaître l'apparition des premières communautés chrétiennes, la diffusion de la nouvelle religion.

#### **Le Moyen Âge**

Il s'agit pour les élèves de savoir que :

- la société médiévale est organisée en seigneuries ; l'élève doit pouvoir décrire le mode de vie seigneurial autour du château fort ;

- les seigneurs exercent une domination sur les paysans en contrepartie de leur protection ;
  - toute la société est encadrée par l'Église. Les bâtiments religieux (églises, cathédrales, abbayes) constituent pour les élèves des exemples concrets que l'on peut approcher en lien avec l'histoire des arts ;
  - l'Islam est une autre civilisation, dont la naissance et l'expansion sont étudiées au collège ; elle est ici appréhendée à partir d'une ville et ses mosquées, foyer de cette civilisation.
- La guerre de Cent ans est abordée dans le contexte de la naissance et du développement du royaume de France.

### **Les Temps modernes**

- Les Grandes découvertes sont abordées à partir du récit du voyage de Christophe Colomb et de ses principales conséquences ;
- une première approche de la Renaissance est engagée par l'étude d'œuvres d'art caractéristiques de la période ;
- le bouleversement de la Chrétienté au XVIe siècle est étudié au collège ;
- la période des Lumières est abordée à partir d'un exemple (Voltaire, Rousseau, ...) qui permet d'évoquer l'organisation de la société à la veille de la Révolution française.

### **La Révolution française et le XIXe siècle**

- Les élèves doivent pouvoir situer la Révolution dans le temps, comprendre qu'il s'agit d'une rupture avec la monarchie absolue et l'Ancien Régime, en repérer les principales phases et quelques grands personnages. On laisse de côté le détail du fonctionnement des différents régimes et les guerres révolutionnaires. Le récit s'organise autour de deux moments : l'année 1789 ; la proclamation de la République en 1792 et la Terreur ;
- après la Révolution, la France expérimente plusieurs régimes. Sont abordés : l'époque napoléonienne, les combats pour la démocratie, la victoire des Républicains à la fin du XIXe siècle ;
- l'industrialisation est traitée à partir de l'exemple d'une ville industrielle, si possible dans le contexte local et en lien avec l'histoire des arts ;
- l'expansion européenne est étudiée à partir de l'exemple concret d'une colonie française.

### **Le XXe siècle et notre époque**

- « La révolution scientifique et technologique, la société de consommation » sont abordées à travers les transformations de la vie quotidienne ;
- la Ve République et la construction européenne sont évoquées à la fois en histoire et en instruction civique et morale. En histoire, l'accent est mis sur le rôle des grands acteurs, comme le général de Gaulle, sans étudier le fonctionnement institutionnel. Pour aborder la construction européenne, on prend appui sur des aspects concrets et significatifs pour les élèves, l'euro par exemple.

### **Géographie**

L'étude des questions au programme permet aux élèves de nommer, décrire et situer les principaux traits de la géographie de la France et quelques éléments de celle de l'Europe et du Monde.

Les élèves doivent apprendre à lire et à utiliser cartes, plans et photographies pour repérer les territoires à différentes échelles, de celle de leur environnement proche à celle de la Terre. Ils passent ainsi progressivement de la perception affective du lieu où ils vivent à une connaissance plus large du monde, notamment par un premier apprentissage d'un vocabulaire spécifique.

### **Développement durable**

Au cours des trois années du cycle, les enseignants choisissent une thématique à traiter sous la forme d'un projet pluridisciplinaire en lien avec les sciences.

### **Découverte des réalités géographiques à une échelle accessible à de jeunes élèves**

Les mobilités sont étudiées à partir de l'environnement proche de l'école.

La vie économique et les activités humaines sont appréhendées à partir d'exemples concrets pris dans l'environnement familial.

Les réalités géographiques ainsi découvertes sont mises en perspective à l'échelle de la région où se situe l'école. Cet élargissement est l'occasion d'une première approche du découpage administratif français.

### **L'espace français et l'aménagement du territoire à l'échelle de la France**

Les grands types de paysages, la diversité des régions et les frontières sont étudiés à l'échelle nationale. Les descriptions de paysages permettent d'illustrer l'action des hommes et la façon dont ils organisent le territoire.

L'étude des principales villes et de la répartition de la population est conduite à l'échelle de la France métropolitaine, de même que celle des déplacements à travers l'exemple du réseau autoroutier et du TGV.

### **Produire en France**

À partir d'exemples simples, deux types d'espace d'activités au moins sont étudiés. Ces études doivent permettre aux élèves d'enrichir leur représentation du territoire.

### **La France en Europe et dans le monde**

Les territoires français dans le monde sont évoqués en lien avec des éléments de géographie physique (océans et continents, grands traits du relief de la planète, principales zones climatiques...). On attend des élèves qu'ils acquièrent ainsi des repères géographiques qui sont approfondis au collège.

Les inégalités de répartition de la population à l'échelle mondiale sont étudiées au collège.

Les questions de la langue française dans le monde et de la francophonie sont abordées d'un point de vue culturel lors de la semaine de la Francophonie ; elles sont étudiées au collège.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,

La directrice générale de l'enseignement scolaire,  
Florence Robine